

VILLE DE LA FERTE-BERNARD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 27 juin 2017

Date d'affichage 27 juin 2017

Nombre de conseillers

en exercice 29

présents 27 (+ 2 procuration)

votants 29

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20170707-DEL_17_07_03_13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/07/2017

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT

Le TROIS JUILLET à Vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la Ville de la Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni aux Halles Denis Béalet, lieu habituel de ses séances, en séance publique sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU, Maire.

Étaient présents : M. Didier REVEAU, Mme Pascale LEVEQUE, M. Philippe GALLAND, Mme Marie-Josèphe JACOB, M. Jean THOREAU, Mme Cécile KNITTEL, M. Daniel GUEDET, M. Jacky TACHEAU, M. Gaëtan THOMAS, Mme Camille MORIN-BURRE, M. Thierry BODIN, Mme Sylvie SEQUEIRA, Mme Sophie DOLLON, M. Nicolas CHABLE, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Virginie ARZUL-MORICEAU, M. Michel DIEDERICH, Mme Hélène DEBLOCK, M. Gérard GUESNE, Mme Dominique BURLOT, M. Michel ARBOUYS, Mme Delphine LETESSIER, M. Quentin GUTIERRES, Mme Edith ALIX, Mme Sylvie FAVRET, M. Thierry PERRE, M. Claude DROUET

Excusés : Mme Marie-Hélène TROUILLOT (Pouvoir donné à Mme Marie-Josèphe JACOB), M. Jean-Carles GRELIER (Pouvoir donné à Jean THOREAU)

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Madame Camille MORIN-BURRE a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

VU la séance du Conseil Municipal en date du 26 juin 2017 au cours de laquelle il a été procédé à l'élection du Maire,

VU la séance du Conseil Municipal en date du 3 juillet 2017 au cours de laquelle il a été procédé à l'élection des Adjointes,

CONSIDÉRANT la démission de Monsieur Jean-Carles GRELIER, précédent Maire et Conseiller Municipal, résultant de son élection au mandat de député de la 5^{ème} circonscription de la Sarthe,

CONSIDÉRANT l'élection de Monsieur Didier REVEAU en qualité de Maire de la commune de la Ferté-Bernard,

CONSIDÉRANT que ce dernier était membre suppléant au sein de la Commission d'Appel d'Offres,

CONSIDÉRANT que cette commission siège sous la présidence de Monsieur le Maire et est constituée, outre du Maire, de 5 membres titulaires et de 5 membres suppléants.

CONSIDÉRANT que dans ce cadre, il convient donc de procéder au remplacement de Monsieur Didier REVEAU,

CONSIDERANT l'appel à candidature qui a été lancée,

Le Conseil Municipal,

Après avoir enregistré la candidature de Monsieur Gérard GUESNE,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres votants (29 Pour – 0 Contre – 0 Abstention),

- Désigne Monsieur Gérard GUESNE comme membre suppléant de la Commission d'Appel d'Offres,
- Prend acte que la Commission d'Appel d'Offres est constituée comme suit :

- **Membres titulaires :**

- Philippe GALLAND
- Josette JACOB
- Jacky TACHEAU
- Cécile KNITTEL
- Claude DROUET

- **Membres suppléants :**

- Pascale LEVEQUE
- Gaëtan THOMAS
- Gérard GUESNE
- Jean THOREAU
- Sylvie FAVRET

Pour Copie Conforme,
Le Maire
Didier REVEAU